



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le quinze février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier - RIVIERE Marie-Pierre – TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUT Dominique – DION Michel – HEMON Franck – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande - GENTIN Hervé – LE GUILLOU Marthe - LE THOER André – LANCIEN Peggy.

formant la majorité des membres en exercice.



Objet

SCHEMA
DEPARTEMENTAL
DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE
PROJET DE
PERIMETRE DU
SDEF
AVIS DU CONSEIL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Stéphanie BORDENAVE à Jean-Paul NIVEZ
- Véronique ORVOEN à Régine SCAER JANNEZ
- René CANTIE à André LE THOER

Date de convocation : 8 février 2013

Monsieur Yves ROBIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur DION, Conseiller Municipal, expose que le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) adopté par arrêté préfectoral du 27 décembre 2011, prévoit dans le cadre de son objectif 3 intitulé « service public de l'électricité : regroupement du pouvoir concédant et de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification » :

- la dissolution des syndicats primaires d'électrification, à l'exception des syndicats de Riec sur Belon et de Pont-Aven maintenus pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'eau,
- la modification du périmètre du syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) par l'intégration des communes en lieu et place des syndicats primaires.

L'enjeu étant d'organiser le service public de l'électricité conformément à la loi du 7 décembre 2006 sur le secteur de l'énergie (art.33).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de périmètre du SDEF, mais il émet le vœu que la ville de BREST intègre ce périmètre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 18 février 2013

LE MAIRE
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130221-DE1315024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013
Publication : 22/02/2013